

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	adre réservé à l'autorité environnementale						
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :					
	1. Intitulé du projet						
	LIEUX-DITS LONDENBACH-HOERNLESKOPF-DIC	KGRAS SUR LA COMMUNE DE					
SOULTZEREN (68)							
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) p	étitionnaire(s)					
2.1 Personne physique							
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	COMMUNE DE SOULTZEREN						
Nom, prénom et qualité de la personne	BRESCHBÜHL Philippe, Maire de Soultzeren						
habilitée à représenter la personne morale							
RCS / SIRET 2 1 6 8 0 3 1	7 1 0 0 0 1 8 Forme juridique						
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire n	°1					
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et							
C	limensionnement correspondant du projet						
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des s (Préciser les éventuelles rubriques issues d'aut						
47. Premiers boisements et déboisements	Dessouchage sur environ 6 ha.	(
en vue de la reconversion de sols.							
b) Autres déboisements en vue de la							
reconversion des sols, portant sur une							
superficie totale, même fragmentée, de							
plus de 0,5 hectare.							
	4. Caractéristiques générales du projet						
Doivent être annexées au présent formul	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du f	ormulaire					
4.1 Nature du projet, y compris les évente	uels travaux de démolition						
La zono concornóo nar la prácont projet est	r classée en zone agricole. Elle se sempese de pre	iving do foughe done la partie and (af					
	La zone concernée par le présent projet est classée en zone agricole. Elle se compose de prairies de fauche dans la partie sud (cf. plan détaillé - Zone 1) et de zones de pâturage (cf. plan détaillé - Zone 2 à 5). Ces dernières ont été progressivement réouvertes						
au cours de ces dernières années dans le ca	adre de l'entretien courant des parcelles agricoles	s. L'objectif de l'amélioration					
	ertir ces zones de pâturage ré-ouvertes en prairie ·lques roches pour que le terrain soit égalisé. Dan						
	jues pierres disposées perpendiculairement au se						
machine de faucher chaque terrasse d'une	seule traite. Il s'agit pour cette partie, d'excaver e						
pierres.							

4.2 Objectifs du projet
> Soutenir la filière agricole de moyenne montagne. > Tendre vers l'autonomie fourragère des agriculteurs locaux. > Favoriser l'ouverture paysagère en restaurant des pâturages. > Augmenter la surface d'habitats favorables de la Pie-grièche écorcheur, espèce d'intérêt communautaire au titre de la directive 2009/147/CE (Directive Oiseaux).
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Dessouchage, excavation de roches, égalisation du sol, création et restauration de chemins.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Exploitation par la fauche des prairies.

	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou se entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'auto	
Aucun.		
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale de l'opération - précise	er les unités de mesure utilisées
	eurs caractéristiques	Valeur(s)
La superficie globale du projet est de 20),88 ha.	Les mesures sont données en hectare.
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long. <u>07</u>	° <u>0 7</u> ' <u>3 3</u> " <u>4</u> E Lat. <u>4 8</u> ° <u>0 4</u> ' <u>1 5</u> " <u>6</u> N
Lieux-dits > LONDENBACH > HOERNLESKOPF > DICKGRAS Commune		°'"
> SOULTZEREN	Communes traversées : SOULTZEREN	
Jo	oignez à votre demande les annexes n° 2	à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	on d'une installation ou d'un ouvrage existant cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éval	? Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto	projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF DE TYPE 2 Identifiant : 420030275 Nom : Hautes Vosges haut-rhinoises
En zone de montagne ?	X		Zone Montagne Vosgienne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	X		Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		\boxtimes	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		\boxtimes	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		\boxtimes	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	\boxtimes	П	Le projet est intégralement inclus dans le site FR4202004 - ZSC Site à chauves-souris des Vosges haut-rhinoises et en partie par le site FR4211807 - ZPS Hautes-Vosges, Haut-Rhin.
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		\boxtimes	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Le projet favorisera les cortèges d'espèces végétales liées aux prairies de fauche et remplaceront les espèces végétales de landes boisées. Les zones humides (ruisseaux, suintements) et les ripisylves seront préservées ainsi que les arbustes et les arbres favorables à la biodiversité: sorbiers, alisiers, houx, aubépines, rosiers sauvages, etc. (cf. plan détaillé en annexe).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?	\boxtimes		Les prairies fraîchement fauchées sont particulièrement favorables au Grand Murin, espèce inscrite au FSD du site Natura 2000 Site à chauves-souris des Vosges haut-rhinoises. Le projet d'amélioration pastorale a donc un effet positif sur cette espèce.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		\boxtimes	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Durant la phase de travaux : présence d'engins pour le dessouchage, l'excavation de roches, etc. Durant la phase d'exploitation : passage une fois par an de la faucheuse.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	\boxtimes	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	Les terrasses caractéristiques du patrimoine paysager seront préservées ainsi que les pierriers. Le projet n'engendrera pas d'ouverture paysagère supplémentaire. Des arbres isolés, et des bosquets seront préservés (cf. plan détaillé en annexe).
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X		Augmentation de la surface de pâturage pour une exploitation agricole biologique.
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	Non X 31 out, decin	/GZ 1630	406116	
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quels	

Sa	ns objet.	
Au	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluat nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ion
réd de zo	secteur concerné par le projet est classé en zone agricole. Les travaux d'entretien des parcelles ont permis progressiveme ouvrir le paysage au profit du pastoralisme. La conversion de ces terrains ouverts en prairie de fauche se fera dans le respe s patrimoines naturels et paysagers. Les terrasses seront préservées, les pierriers, des arbres isolés et des bosquets ainsi qu nes humides. Les pratiques extensives d'une exploitation classée en agriculture biologique permettront par ailleurs de voriser la biodiversité du site.	ct
Au	regard de ces informations, ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.	
	8. Annexes	
8	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	$ \boxtimes $
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	x

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'a	ouvrage ou pétitionnaire
--	--------------------------

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

> Dossier de demande de subvention pour travaux d'amélioration pastorale et de reconquête paysagère.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

SOULTZEREN

le, 29/10/2020

Signature